

À QUI PROFITERA DISCLOSURE ?

Par Eric VAN LA BECK, Directeur du pôle ISR chez OFI Asset Management

L'entrée en application de la réglementation SFDR devrait faciliter la mobilisation de l'épargne au profit d'une économie respectueuse des enjeux du développement durable. Un effort de transparence est maintenant exigé pour que les investisseurs, qu'ils soient institutionnels ou particuliers, sachent véritablement où ils placent leur argent. Ainsi, les gestionnaires de fonds devront décrire scrupuleusement leur processus d'investissement et justifier en quoi telle entreprise respecte les critères Environnementaux, Sociaux ou de bonne Gouvernance (ESG).

Une fois expliqué le processus de sélection des valeurs, le reporting devra aussi mentionner précisément les actions engagées par la société de gestion pour accompagner les entreprises à améliorer leurs pratiques. La Commission européenne se méfie du « greenwashing » et elle a bien raison. La transparence demandée aux acteurs financiers vise à encourager les bonnes pratiques et à distinguer les bons élèves de ceux qui ne jouent pas le jeu ou se contentent de mesures cosmétiques ou d'effets d'annonce.

Un outil de lutte incomparable contre le « greenwashing »

Ainsi, un fonds classé dans la catégorie « Article 8 » prend en compte les critères ESG et élimine les émetteurs mal classés. C'est une stratégie d'investissement vertueuse mais qui n'intègre pas, comme dans le cas des fonds « Article 9 », une intentionnalité précise. Ces derniers, qui représentent le meilleur de la finance responsable, auront la particularité de mettre l'accent sur un critère précis. Ce sont le plus souvent des fonds à impact ou thématiques, capables de mesurer précisément l'objectif poursuivi.

Dans la pratique, les gestionnaires de fonds interrogent les entreprises cibles pour déterminer ce qu'elles font concrètement pour améliorer leurs pratiques. L'intentionnalité, les progrès accomplis, les investissements réalisés doivent être regardés scrupuleusement. À terme, les entreprises qui ne jouent pas le jeu rencontreront de grandes difficultés à trouver des financements car elles seront isolées, classées comme pas ou insuffisamment engagées en faveur de la finance durable. En résumé, Disclosure distingue les produits financiers qui soutiennent les entreprises qui justifient de bonnes pratiques ESG et favorise ainsi l'investissement durable. C'est un filtre supplémentaire qui permet de lutter contre le « greenwashing » et d'orienter les flux d'investissement vers une économie vertueuse.

CONTACTS PRESSE

Agence FARGO

Féten BEN HARIZ
fbenhariz@fargo.agency
06 16 83 64 06

Diana KOSTOVA
dkostova@fargo.agency
06 16 83 87 50